

SÉMINAIRE D'UNE JOURNÉE



PLUS D'ESPACES VERTS DANS NOS VILLES - POUR LES HABITANTS ET LA BIODIVERSITÉ

Pour une planification écologique plus cohérente – de la vision à la mise en œuvre



Vendredi 24 avril 2026, de 9h15 à 16h45, au Centre de conférences de la Confiserie Namur, 2 rue de Bitbourg, Hamm (Ville de Luxembourg)

Cet événement s'adresse aux responsables des communes et des services communaux, aux associations de protection de la nature, aux stations biologiques, aux bureaux d'études, ainsi qu'aux acteurs engagés dans le domaine de la protection de la nature et du développement communal.



**mouvement
écologique**

sous le patronage du



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité

Les sessions du matin et de l'après-midi abordent le sujet sous deux angles différents :

- **La matinée** s'inspire de projets concrets déjà mis en œuvre au Luxembourg ou à l'étranger : comment une commune peut-elle agir dès aujourd'hui ? Quels résultats peut-on obtenir ? Comment s'y prendre ? Des exemples concrets donnent envie et le courage de se lancer dès maintenant et de réfléchir ensemble à la manière dont une meilleure végétalisation peut favoriser une plus grande biodiversité et l'adaptation au changement climatique.

L'après-midi sera consacrée à un échange approfondi entre spécialistes et à la question concrète de savoir comment, outre ces mesures pertinentes, les différents processus de planification généraux (PAG, PAP, adaptation au changement climatique, pacte pour la nature...) peuvent être mieux coordonnés, de manière à « simplifier » la planification d'une part, et à mieux articuler la planification des espaces verts et l'adaptation au changement climatique d'autre part.



De plus en plus de communes se penchent sérieusement sur la question de savoir comment **mieux verdir** leurs localités. Face au réchauffement climatique et à la surchauffe croissante des zones urbaines, cela est aujourd'hui plus important que jamais – tant pour la santé et la qualité de vie des habitants que pour l'environnement et la biodiversité. Parallèlement, la pression pour créer de nouveaux logements s'intensifie. Dans ce contexte, une chose est claire :

Créer « **plus d'espaces verts** » aujourd'hui est tout simplement **une nécessité absolue** pour que nos localités et nos villes restent vivables demain. Il faut agir dès aujourd'hui.

Au niveau national, il existe déjà de nombreuses initiatives et instruments destinés à soutenir les communes dans cette démarche, notamment la stratégie d'adaptation au changement climatique, le pacte pour la nature, le pacte pour le climat ainsi que les dispositions de la loi sur la protection de la nature. Parallèlement, il convient toutefois de protéger, de préserver et de développer de manière ciblée les espaces verts de grande qualité existants dans les zones urbaines.

Le principal défi de la végétalisation consiste à concilier ces différentes exigences et à **envisager de manière cohérente l'aménagement des espaces verts**, la protection du climat et de la biodiversité ainsi que le développement du logement.

Le séminaire se consacre donc à la question générale de savoir à quoi peut ressembler une planification intégrée des espaces verts « d'un seul tenant », qui

- rend les localités plus résilientes face aux conséquences du changement climatique,
- préserve et protège la nature dans nos localités – favorise la végétalisation,
- améliore la qualité de vie et favorise la cohésion sociale,
- tout en étant compatible avec la création de logements.

Inscription:

Pour participer à la conférence, veuillez vous inscrire par e-mail jusqu'au 17 avril à l'adresse inscription@meco.lu ou par téléphone au **43 90 30 – 1**. Des attestations de participation peuvent être délivrées sur demande. Le Mouvement Ecologique est agréé par le ministère de l'Éducation en tant qu'« organisateur de cours de formation professionnelle continue ».

Lors de votre inscription, vous recevrez des informations pour les frais de participation (30 Euros par personne) ainsi que sur les transports en commun pour vous rendre sur le lieu de la conférence et sur les possibilités de stationnement.

Matinée: Sources d'inspiration tirées d'exemples concrets luxembourgeois et étrangers

À l'aide d'exemples concrets tirés de la pratique, il s'agit d'expliquer :

- Quels sont les bons exemples qui existent déjà aujourd'hui au Luxembourg en matière de végétalisation des agglomérations ?
- Quelles expériences positives ont été faites ? À quels aspects faut-il prêter attention ?
- Mais comment les communes étrangères s'y prennent-elles ? Par quelles initiatives associent-elles la protection du climat et celle de la biodiversité ?
- Comment intégrer de manière attrayante la protection des espèces dans les projets de construction ?
- Comment les différentes initiatives – Pacte pour la nature, Pacte pour le climat, adaptation au changement climatique, dispositions de la loi sur la protection de la nature – peuvent-elles s'articuler entre elles pour contribuer à la protection de la nature et de l'environnement tout en facilitant le travail des communes ?
- Quelles initiatives sont également nécessaires au niveau national ?

Après-midi: approfondissement et atelier sur la mise en oeuvre dans la pratique de la planification

L'après-midi sera consacré à des échanges techniques approfondis. En s'appuyant sur les réflexions de la matinée, nous examinerons comment élaborer des concepts intégrés d'espaces verts et d'espaces libres et comment les intégrer efficacement dans les outils d'aménagement communal (par exemple, PAG, PAP).

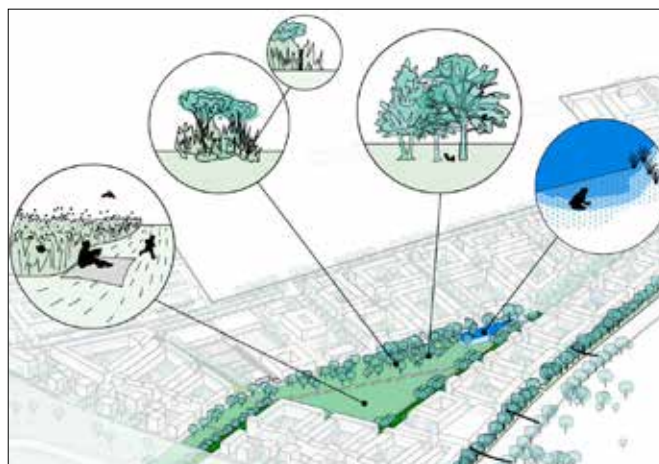
L'objectif est de concilier de manière cohérente les exigences écologiques, climatiques et sociales, d'exploiter systématiquement les synergies et, parallèlement, de rendre les **processus de planification des communes plus efficaces**.

L'accent est mis sur les défis actuels auxquels sont confrontées les communes : stratégie d'adaptation au changement climatique, nouveaux instruments dans le cadre de la réforme en cours de la loi sur la protection de la nature (notamment le « couvert boisé »), exigences découlant du Pacte pour la nature et du Pacte pour le climat, ainsi qu'une pression considérable sur le marché du logement. Cette multitude d'exigences parallèles complique la mise en place d'une planification stratégique globale et mobilise des ressources humaines.

Dans la matinée, il a été démontré qu'un aménagement paysager respectueux de la nature et adapté au changement climatique est tout à fait réalisable. Cependant, compte tenu des nombreux défis à relever, une question centrale se pose :

Comment les instruments existants peuvent-ils être combinés pour former une planification intégrée des espaces verts et des espaces libres, et être mis en œuvre de manière à produire des résultats à tous les niveaux tout en réduisant la charge de travail pour les communes ?

À la suite d'un exposé introductif, ce sujet fera l'objet d'une discussion approfondie lors d'un atelier.



Programme

09:15 Mot de bienvenue - Opportunités et défis

Mouvement Ecologique

09:30 Préserver et promouvoir les espaces verts en centre-ville – pour nous aussi, les humains :

« Pacte pour la nature » et « Stratégie d'adaptation au changement climatique » : les mesures incitatives spécifiques en faveur de la végétalisation prévues dans ces deux instruments

- Quels sont les points essentiels de la stratégie nationale d'adaptation au changement climatique en matière de végétalisation ? Quel rôle jouent les communes ? De quel soutien bénéficient-elles ? *Milan Loreti, Ministère de l'Environnement*
- Quelles initiatives sont principalement encouragées dans le « Pacte pour la nature » en matière de végétalisation ? Où en sommes-nous ? *Valérie Spaus, Klima-Agence*

Exemples concrets au Luxembourg – qu'est-ce qui est déjà mis en œuvre et où ?

- Grâce au Pacte pour la nature, de nombreuses communes aménagent de plus en plus leurs espaces verts de manière proche de la nature – la mise en œuvre étant généralement assurée par des stations biologiques et des syndicats de protection de la nature.
Comment la planification se déroule-t-elle dans la pratique ? Comment l'état actuel est-il inventorié et comment un plan d'action est-il élaboré ? Comment les services communaux sont-ils impliqués ? Quels sont les potentiels, notamment aux interfaces avec l'adaptation au changement climatique et la qualité de vie ? *Lisa Siebenaler, SICONA & Tom Dall'Armellina, SIAS*
- La ville de Luxembourg poursuit une stratégie ambitieuse visant à devenir une capitale plus verte. Les mesures concrètes s'appuient sur un plan visant à rendre la ville plus « verte » et à lui permettre de s'adapter au changement climatique.
Pierre Schmitt, responsable de l'environnement de la ville de Luxembourg

10:30 Pause

10:50 Aménagement des espaces verts : concilier les besoins des espèces animales et ceux des humains

En Allemagne, de plus en plus de communes repensent en partie leur aménagement :

Le point de départ : les habitants ont un lien avec les animaux de leur commune, les espèces doivent être protégées et ne pas être considérées comme des éléments perturbateurs pour la mise en œuvre de projets. Dans le cadre du concept d'« Animal-Aided Design », les besoins des espèces cibles sont pris en compte dans l'aménagement, par exemple dans les projets actuels de construction de logements et d'urbanisme. Elles sont considérées comme des cohabitants et des co-concepteurs des localités.



- En quoi consiste exactement ce concept et quels avantages offre-t-il ?
- Dans quelle mesure les exigences en matière de protection de la biodiversité sont-elles prises en compte ?
- Quels sont les avantages de ce concept dans le cadre de l'adaptation au changement climatique ?
Thomas E. Hauck est architecte paysagiste, associé chez « Polinna Hauck Landscape+Urbanism » et directeur général de « Studio Animal-Aided Design ». Il dirige, avec Susann Ahn, la chaire d'architecture paysagère et d'aménagement du paysage à l'Université technique de Vienne. Il s'intéresse également à la nature dans le contexte urbain, aux processus autodynamiques ainsi qu'aux approches multispécifiques en matière d'urbanisme et d'aménagement des espaces ouverts.

11:30 Allier envie de nature et lutte contre la chaleur (en ligne)

Zurich plus verte ! – Amélioration du climat urbain et renforcement de la biodiversité

Grâce à une planification globale et des programmes variés axés sur la nature, le climat et le bien-être des habitants, Zurich se tourne vers l'avenir. Le programme « Stadtgrün », lancé en 2023 à la suite d'une initiative populaire, est particulièrement



remarquable : la volonté des habitants était claire, Zurich doit devenir plus verte ! Lancé en 2024, ce programme déploie des effets ciblés : il contribue à rafraîchir Zurich, à la rendre plus attrayante et à accroître la biodiversité, mettant ainsi concrètement en œuvre les bases stratégiques (plans sectoriels). Outre des incitations financières pour les particuliers, des mesures concrètes telles que la désimperméabilisation, la valorisation écologique et la plantation d'arbres sont rapidement mises en œuvre dans l'espace public.

- Comment la ville de Zurich met-elle concrètement en œuvre le programme « Stadtgrün » et contribue-t-elle ainsi à accroître la présence de verdure ?
- Comment les propriétaires fonciers privés sont-ils encouragés et impliqués ?

Sara Bischof, de Grün Stadt Zürich, est responsable du service « Stadtgrün » au sein de Grün Stadt Zürich et possède une vaste expérience dans la gestion et l'élaboration de concepts stratégiques liés aux questions et projets environnementaux. Elle est chargée de la mise en œuvre du programme « Stadtgrün », destiné à améliorer le climat urbain, et a développé les diverses mesures du programme de soutien qui y est associé.

12:00 Discussion et perspectives

12:30 Walking Lunch

13:30 Discours de Serge Wilmes, Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité

13:40 Aménager la nature en ville : intégrer la biodiversité de manière ciblée dans le développement urbain (en ligne)

Avec son plan directeur « Nature en ville », la ville de Zurich adopte une approche systématique pour promouvoir la biodiversité. Dans le même temps, ce plan renforce les synergies avec d'autres objectifs municipaux, tels que l'adaptation au changement climatique et la qualité des espaces ouverts.

L'objectif est d'augmenter à 15 % la part des habitats à haute valeur écologique au sein de la zone urbanisée d'ici 2040 grâce à des mesures ciblées, et de mettre en place un réseau d'habitats interconnectés.

Préserver, valoriser et créer de nouveaux habitats, tant dans l'espace public que sur des terrains privés.

Le plan sectoriel constitue à cet effet une base stratégique et montre comment les qualités écologiques peuvent être renforcées à long terme et mises en réseau sur le plan spatial.



- Quels sont les objectifs de la planification spécialisée « *Nature urbaine* » et comment sont-ils mis en œuvre ?
- Quels sont les outils et les mesures utilisés pour améliorer la connectivité écologique au sein de l'espace urbain ?
- Comment les différents acteurs sont-ils impliqués dans la mise en œuvre de ces objectifs ?

Antonia Eisenhut, de Grün Stadt Zürich, a suivi des études de géographie aux universités de Fribourg, Barcelone et Berne. Elle a occupé divers postes de responsable de projet et de direction dans les domaines des espaces protégés alpins et de la protection des eaux. Depuis 2024, elle est responsable de projet en écologie urbaine chez Grün Stadt Zürich. Elle est chargée de coordonner la mise en œuvre du plan sectoriel « Nature en ville » ainsi que la cartographie des types de biotopes.

14:10 Les outils de planification actuellement utilisés au Luxembourg – Quelles sont les possibilités de mise en réseau ?

Quels sont les différents outils et processus de planification qui existent aujourd'hui en matière de protection de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique ? Et ce, tant au niveau national et régional qu'au niveau communal, ainsi qu'au niveau de la planification de quartier et de la planification de projets.

Comment ces liens sont-ils déjà établis aujourd'hui ? Quels sont les recoupements existants ? Quelles améliorations pourraient être envisagées ? *Représentants du groupe de travail « Développement durable / Biodiversité » de l'Ordre des architectes et ingénieurs-conseils : Anita Baum, urbaniste et aménagiste, Luxembourg / Lex Faber, urbaniste et aménagiste, Luxembourg / Franziska Hoppe, scientifique, Luxembourg*

14:40 Atelier : Conditions préalables à une planification intégrée au Luxembourg

Une planification intégrée de la protection de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique serait un objectif souhaitable. La question se pose de savoir quelles optimisations des processus de planification seraient judicieuses (que ce soit sur le plan juridique, administratif, organisationnel ou financier) afin qu'ils soient mieux reliés, facilités, simplifiés et qu'ils contribuent en même temps à les rendre encore plus « réactifs » et à faire progresser la protection du climat et de la biodiversité.

Et comment une planification intégrée permettrait de simplifier les processus, d'économiser du temps et de l'argent, tout en développant une vision d'avenir optimisée pour la commune.

En petits groupes, des pistes de solution appropriées seront discutées sur la base des expériences acquises. Une répartition des participant-e-s en fonction de leurs connaissances linguistiques est possible (luxembourgeois/allemand et français), les questions suivantes étant abordées en priorité :

Quelles optimisations des processus de planification existants et quels liens supplémentaires seraient judicieux ? Quelles bases de données doivent encore être élaborées et à quel niveau (communal, national) cela devrait-il se faire ? Qui seraient les acteurs responsables ? Faut-il des changements juridiques ou « simplement » une meilleure coordination ? En quoi les planifications diffèrent-elles selon le contexte urbain ou rural des communes ?...

Ces questions, ainsi que d'autres, seront abordées ensemble dans le cadre de l'atelier. L'objectif est de rassembler les premiers éléments d'un processus plus large et de contribuer ainsi à l'amélioration de la culture de la planification au Luxembourg.

16:15 Présentation des résultats de l'atelier et discussion

16:45 Pot de l'amitié



RÉSUMÉ - DÉTAIL SUR WWW.MECO.LU

PLUS D'ESPACES VERTS DANS NOS COMMUNES – POUR LES CITOYENS ET LA BIODIVERSITÉ

Pour une planification des espaces verts plus cohérente dans nos communes –
de la vision à la mise en œuvre

Vendredi, le 24 avril 2026 de 9h15 à 16h45 à Hamm (Luxembourg-Ville), 2, rue de Bitbourg

Cette journée de séminaire est consacrée à au défi que représente une planification cohérente des espaces verts au niveau communal — ceci par une intégration des aspects de la biodiversité, de l'adaptation au climat et de la qualité de vie des habitants.

La **matinée** s'inspire de projets concrets, au Luxembourg et à l'étranger : Quelles pistes d'actions mettre en œuvre ? Comment arriver à une synergie des différentes stratégies et instruments ?

Des exemples de communes luxembourgeoises — réalisés notamment dans le cadre du « Naturpakt » et de la stratégie d'adaptation climatique — sont complétés par des perspectives de pays voisins: un expert allemand présente l'approche innovante de l'Animal-Aided Design, qui intègre les besoins des espèces animales dès la conception des projets urbains ; une intervenante de la Ville de Zurich partage l'expérience du programme *Stadtgrün*, qui mobilise habitants et acteurs privés pour verdir et rafraîchir la ville.



L'**après-midi** adopte une perspective davantage axée sur les instruments de la planification. Une autre experte de la Ville de Zurich présente la planification *Stadtgrün* — une approche ambitieuse qui prévoit la mise en réseau écologique des habitats naturels sur les surfaces municipales et montre comment les projets de construction peuvent être valorisés sur le plan écologique. Cette vision intégrée conjugue protection de la biodiversité et réduction des îlots de chaleur urbains et illustre comment des objectifs écologiques et climatiques peuvent se traduire en instruments de planification concrets. Des experts luxembourgeois examinent ensuite à quel niveau et avec quels outils existants — PAG, PAP, Naturpakt, Klimapakt, adaptation climatique — une planification verte intégrée pourrait être ancrée au Luxembourg. Un atelier pratique permet enfin aux participant·es d'identifier ensemble des pistes concrètes pour y parvenir.

Une traduction simultanée français-allemand est assurée pendant les présentations. L'atelier de l'après-midi se déroulera en groupes linguistiques séparés, avec un groupe entièrement francophone.

Inscription:

Pour participer à la conférence, veuillez vous inscrire par e-mail jusqu'au 17 avril à l'adresse inscription@meco.lu ou par téléphone au 43 90 30 – 1. Des attestations de participation peuvent être délivrées sur demande. Le Mouvement Ecologique est agréé par le ministère de l'Éducation en tant qu'« organisateur de cours de formation professionnelle continue ».

Lors de votre inscription, vous recevrez des informations pour les frais de participation (30 Euros par personne) ainsi que sur les transports en commun pour vous rendre sur le lieu de la conférence et sur les possibilités de stationnement.